



- Communiqué de presse -

3 août 2021

Hausse intolérable des prix du gaz, L'Etat abandonne les consommateurs !

Après une augmentation de 4,4 % en juin et de 9,96% en juillet, voici que la Commission de régulation de l'énergie (CRE) annonce une nouvelle hausse du tarif réglementé du gaz depuis le 1^{er} août. Cette hausse devrait toucher plus de 3,1 millions de ménages.

Et les causes invoquées par la Commission de Régulation de l'Energie (CRE) sont toujours les mêmes depuis des mois : une reprise économique mondiale, une demande accrue des pays asiatiques, une plus forte demande européenne pour réduire les consommations des énergies fossiles et produire plus...d'électricité !

Les charges énergies sont un poste de dépense important pour des ménages qui y consacrent une grande part de leurs revenus. Entre 2009 et 2019, la facture a augmenté de 33% pour une famille de 4 personnes habitant en appartement et de 83% pour un étudiant en studio ! Dans le Val-de-Marne, ce sont près de 100 000 ménages qui ont bénéficié d'une aide au paiement des charges énergies en 2019...avant la pandémie !

Ces augmentations à répétition viennent aggraver la situation de ménages fortement précarisés par des mois de confinement. Beaucoup ont été obligé de rester en télétravail ou à la maison, impliquant un usage intensif des énergies. Ces ménages vont devoir payer des décisions et des conséquences géopolitiques sur lesquelles ils ne sont en rien responsables !

Et le gouvernement refuse de prendre ses responsabilités en acceptant ces augmentations des prix indexés sur les marchés et en abandonnant le tarif réglementé du prix du gaz en janvier 2023. Les prix augmentent à cause de la concurrence et ne profite nullement aux consommateurs. La fin du tarif réglementé ne fera qu'empirer une situation intenable pour les familles.

La fédération CNL du Val-de-Marne demande l'abrogation de la fin des tarifs réglementés du gaz en janvier 2023 et une réforme des tarifications avec un véritable bouclier évitant la précarité énergétique pour le consommateur (moins de 8% de taux d'effort énergétique). Enfin, la fédération réclame un retour à un service entièrement public de l'énergie.

Fédération C.N.L. du Val-de-Marne

Contact presse

CNL 94 01 43 91 11 11 / cnl.94@wanadoo.fr – #cnlvaldemarne

Alain Gaulon, président 06 13 23 40 81